

Séance du 22 juillet 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
15 juillet 2020

Date d'affichage
15 juillet 2020

Objet de la Délibération
--------------------------

REMBOURSEMENT FACTURE DIRECTRICE  
GROUPE SCOLAIRE LA MEIJE

N° 27.2020

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt, et le vingt deux juillet à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents** : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN.

**Secrétaire de séance** : David LE GUEN.

\*  
—

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que Madame Claire Jaffrès, directrice du groupe scolaire, a réglé directement une facture correspondant à des forfaits de ski pour une sortie télémark le 7 février 2020, la station n'ayant pas accepté d'être réglée ultérieurement par mandat administratif. Il indique qu'à ce titre, le SIVOM doit lui rembourser la somme de 283.10€ (facture annexée à la présente délibération).

Le conseil syndical, après en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le remboursement de la somme de 283.10€ à Madame Jaffrès
- Que cette somme sera imputée sur le budget de fonctionnement 2019/2020 de l'école

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,  
Olivier FONS

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification